

## PROGRAMME DE FORMATION – PRESENTIEL OU CLASSE VIRTUELLE

### Prescription infirmière de la vaccination

Validité du programme : janvier 2026 – décembre 2026

Périoricité de révision : annuelle selon l'actualité réglementaire, professionnelle ou scientifique

Version 1 – janvier 2026

#### CONTEXTE ET BESOINS

La vaccination est un pilier essentiel de la santé publique, permettant de prévenir de nombreuses maladies infectieuses. Cependant, la France, à l'instar d'autres pays européens, est confrontée à une hésitation croissante envers la vaccination, malgré une amélioration récente des indicateurs. Cette hésitation, qui touche également les professionnels de santé, a des conséquences directes, notamment le développement d'épidémies et la transmission nosocomiale de maladies.

Face à ces défis, il est impératif pour les infirmiers de se doter des compétences nécessaires pour argumenter et lever les réticences vaccinales. De plus, avec l'évolution constante des recommandations vaccinales et la diversité des profils vaccinaux qu'ils peuvent être amenés à rencontrer, une mise à jour régulière des connaissances est cruciale.

De surcroît, la récente extension des compétences vaccinales des infirmiers, autorisée par le décret du 8 août 2023, souligne l'importance de la formation continue pour ces professionnels. En effet, l'exercice de ces nouvelles compétences est conditionné à la déclaration préalable obligatoire de l'activité de prescription vaccinale auprès des instances ordinaires. Cette déclaration doit être assortie d'une attestation de formation réglementaire.

**Ce programme est conforme au module 1 relatif à la prescription de vaccins décrit dans l'arrêté du 8 août 2023 fixant le cahier des charges relatif aux conditions techniques à respecter pour exercer l'activité de vaccination et les objectifs pédagogiques de la formation à suivre par certains professionnels de santé**

Ce programme de formation continue est appuyé sur le thème référencé S05-070 à l'appel à projet infirmiers 2026 du FIFPL.

**RESULTATS** : 177 répondants, 96% de satisfaction, 92% d'amélioration des pratiques

**PUBLICS CONCERNES** Infirmiers libéraux

**PRE REQUIS** Aucun

**DUREES/MODALITES** 12h soit 2 jours en présentiel ou en classe virtuelle

**DELAIS D'ACCES** Les inscriptions sont possibles jusqu'à la veille de la formation pour un financement individuel et jusqu'à 48h avant la formation pour un financement collectif

**ACCESSIBILITE** Pour les personnes en situation de handicap, merci de contacter :  
[contact@isis-infirmiers.com](mailto:contact@isis-infirmiers.com)

#### **METHODES ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES**

Ce programme est composé plusieurs séquences alternant des méthodes pédagogiques affirmatives, interrogatives et actives. Chaque séquence comporte des apports cognitifs, des travaux de groupes, des études de cas, des activités d'interpellation, des activités de synthèse et d'évaluation de la compréhension des notions abordées. Les méthodes seront adaptées à la modalité classe virtuelle.

Les supports pédagogiques transmis aux apprenants au format numérique comportent les messages clés du programme et un recueil de fiches pratiques.

### **METHODES D'EVALUATION**

Un test de positionnement (pré test) est réalisé en début de programme, balayant les notions essentielles du programme. Les réponses sont argumentées par le formateur tout au long du programme.

Le dispositif d'évaluation globale du programme s'appuie sur les 2 premiers niveaux du modèle de Kirkpatrick :

- 1<sup>er</sup> niveau : questionnaire à l'issue immédiate de la formation mesurant les réactions et le niveau de satisfaction des participants
- 2<sup>ème</sup> niveau : questionnaire mesurant les acquis à la fin de la formation (post test)

**Conformément à l'arrêté du 8 août 2023 qui définit le référentiel de la formation réglementaire liée à la prescription vaccinale des infirmiers, une validation de chacune des 4 parties est prévue au moyen de questionnaires portant sur les acquis.**

### **SPECIFICATIONS PARTICULIERES**

Lorsque la formation est développée en classe virtuelle, elle est accessible via un ordinateur (PC ou Mac) ou une tablette. Elle nécessite une bonne connexion internet, et l'activation des fonctionnalités son et caméra.

Les données et modalités d'accès transmises aux apprenants via un courriel dédié sont personnelles et inaccessibles.

Un support technique est proposé et concerne uniquement les problématiques d'accès à la classe virtuelle ainsi que l'utilisation des fonctionnalités de l'environnement de formation.

La personne responsable assure le suivi technique des apprenants tous les jours ouvrés de 9h à 17h.

### **SESSIONS ET FINANCEMENTS**

Voir les dates de sessions et les possibilités de financement sur <https://www.isis-sante.fr/>

### **PROFIL(S) FORMATEUR(S)**

Un ou une infirmier(e) libéral(e) ayant une expérience de 3 ans, formé à la prescription vaccinale.

### **OBJECTIFS**

L'objectif général de ce programme vise à permettre d'améliorer la couverture vaccinale de la population, mais aussi des professionnels de santé en renforçant leur rôle en matière de promotion de la vaccination et de réalisation de certains vaccins.

**Conformément à l'arrêté du 8 août 2023 qui définit le référentiel de la formation réglementaire liée à la prescription vaccinale des infirmiers, le programme permettra à chaque participant de :**

- Connaître, pour chaque maladie à prévention vaccinale inscrite dans le calendrier des vaccinations, les principaux signes cliniques, les modes de transmission, le fardeau épidémiologique et les populations à risque.
- Connaître les principales recommandations du calendrier des vaccinations de l'adulte et de l'enfant (primo- vaccination, rappel, vaccination de rattrapage) : population cible, contre-indications
- Connaître les principales recommandations vaccinales concernant les professionnels de santé.
- Connaître les informations relatives à la vaccination à saisir dans le carnet de vaccination du patient
- Connaître les différents outils numériques d'enregistrement des vaccinations et les différents modes de transmission sécurisés des informations au médecin traitant.
- Connaître les principaux déterminants de l'hésitation vaccinale, savoir argumenter face aux fausses nouvelles, savoir convaincre avec une information claire et objective
- Savoir mener un entretien de manière à recueillir les antécédents médicaux et les traitements en cours
- Savoir reconnaître les situations complexes de personnes à orienter vers le médecin



## PROGRAMME

<b>1<sup>ère</sup> demi-journée – Durée = 3h</b> <b>Présentiel ou classe virtuelle</b>	<b>2<sup>ème</sup> demi-journée - Durée = 3h</b> <b>Présentiel ou classe virtuelle</b>
<p>Présentation du programme et son déroulement</p> <p>Introduction et test de positionnement</p> <p><b>Partie 1 : Les maladies à prévention vaccinale</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>– Les nouvelles compétences vaccinales des infirmiers</li><li>– Les maladies à prévention vaccinale en population générale et spécifique : signes cliniques, modes de transmission, fardeau épidémiologique et population à risque</li></ul> <p><b>Validation partie 1 : évaluation intermédiaire des acquis</b></p>	<p><b>Partie 2 : Le calendrier des vaccinations</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>– Les schémas vaccinaux obligatoires ou recommandés par population cible</li><li>– Les rappels vaccinaux, les règles de ratrappage</li><li>– Les vaccinations obligatoires et recommandées pour les professionnels de santé</li><li>– Actualités et dernières mises à jour</li></ul> <p><b>Validation partie 2 : évaluation intermédiaire des acquis</b></p>
<b>3<sup>ème</sup> demi-journée - Durée = 3h</b> <b>Présentiel ou classe virtuelle</b>	<b>4<sup>ème</sup> demi-journée - Durée = 3h</b> <b>Présentiel ou classe virtuelle</b>
<p><b>Partie 3 : Traçabilité et transmission de l'information</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Les obligations légales de traçabilité</li><li>- Les outils disponibles pour l'enregistrement des données vaccinales</li><li>- Les modes de transmission sécurisés</li></ul> <p><b>Validation partie 3 : évaluation intermédiaire des acquis</b></p> <p><b>Partie 4 : Savoir prescrire en pratique</b></p> <p><b>L'accès à cette partie est conditionné par la validation des parties 1 à 3, conformément à l'arrêté du 8 août 2023 qui définit le référentiel de la formation réglementaire liée à la prescription vaccinale des infirmiers.</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>– Les déterminants de l'hésitation vaccinale</li><li>– Argumentaire et techniques d'argumentation</li><li>– Entretien motivationnel appliqué à l'hésitation vaccinale</li><li>– Consentement du patient</li></ul>	<p><b>(suite) Partie 4 : Savoir prescrire en pratique</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>– Recueil de données</li><li>– Conduite d'entretien</li><li>– Cas spécifiques et situations complexes</li></ul> <p><b>Validation partie 4 : évaluation intermédiaire des acquis</b></p> <p><b>Post test : évaluation finale des acquis</b></p> <p><b>Conclusion et clôture</b></p>